



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE CONTRÔLE DE DÉCISION N° AU-19-258
L'HISTORIQUE DES FACTURES GAZ EN DATE DU 11 JUILLET 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2122-8 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 2017-4944 du 14 novembre 2017 déléguant Monsieur Pierre CHARDON, Conseiller municipal, dans les fonctions relatives aux finances locales et à la performance de l'action publique ;

VU la proposition de la société NEWENERGY dont le siège social est 10 rue de la Verrerie, 84700 Sorgues Cedex ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de contrôler l'historique des factures de gaz en vue d'économies éventuelles par la récupération d'erreurs de facturation et de trop-perçus du fournisseur d'énergie ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société NEWENERGY, représentée par Monsieur Jacques OLLIVIER, président, dûment habilité à signer le contrat pour une durée de 12 mois maximum renouvelable 1 fois.

Le présent marché est un marché avec un montant maximum de 24.900 euros HT. La société est rémunérée en cas de remboursement, à hauteur de 40% TTC de l'intégralité des sommes TTC versé par le fournisseur d'énergie et relatives aux détections d'anomalies relevées, quelle que soit leur antériorité.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190711-lmc1H6433H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/07/2019 Date de Publication : 11/07/2019

Pour extrait conforme,
Conseiller municipal délégué dans les fonctions
relatives aux finances locales et à la performance
de l'action publique,

Signé

Pierre CHARDON

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190711-lmc1H6433H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/07/2019
Date de Publication : 11/07/2019